



HAL
open science

Master Urbanisme construction environnement et risques naturels et technologiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme construction environnement et risques naturels et technologiques. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02035274

HAL Id: hceres-02035274

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035274>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université LILLE 2 – Droit et Santé

Demande n° S3100015151

Domaine Droit, Economie, Gestion

Mention : Urbanisme, Construction, Environnement et Risques Naturels et Technologiques.

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Ce master concerne essentiellement des étudiants issus des formations en sciences juridiques souhaitant acquérir une spécialisation dans les domaines de l'environnement, la construction et l'urbanisme. Les enseignements juridiques sont très présents et l'articulation est forte avec les autres formations du domaine Droit de l'Université Lille 2.

La finalité du projet est de transformer le master 2 existant depuis de nombreuses années en urbanisme, renforcé en 2006 par l'addition d'une spécialité : droit de l'environnement. Le M2 ne s'appuyait pas réellement sur un M1 spécifique. En mutualisant des enseignements avec d'autres spécialités du domaine Droit, une formation est désormais proposée en deux années. Ce diplôme prépare principalement à la fonction publique territoriale dans une optique d'interdisciplinarité.

Malgré une volonté d'avoir une approche multi-acteurs et pluridisciplinaire, la formation reste très ancrée sur des enseignements en droit sans intégrer nettement les nouveaux enjeux liés aux nouveaux métiers de l'environnement, de la construction et de l'urbanisme. Les enseignements d'ouverture sont très limités et ne semblent pas apporter les connaissances techniques nécessaires pour exercer les métiers de chef de projet. Le bagage juridique est important, mais l'aptitude concrète au passage à l'opérationnalité qui est revendiquée dans le dossier n'est pas mise en évidence dans les enseignements.

- Points forts :
 - Qualité de l'équipe enseignante en matière d'enseignements juridiques.
 - Secteur en pleine expansion et demande forte des employeurs.
 - Articulation importante avec la recherche même si la finalité première du master reste professionnelle.
 - Ancrage fort dans le tissu local des employeurs.
- Points faibles :
 - Décalage entre le contenu de certains enseignements et la volonté de préparer aux métiers d'ingénieurs territoriaux, de juristes d'entreprise de construction, de chefs de service d'urbanisme et d'environnement des mairies.
 - Très faible ouverture internationale.
 - Absence d'articulation avec les autres formations dédiées à la construction, l'urbanisme et l'environnement à Lille.
 - Faible pourcentage d'inscription en formation continue alors que le potentiel est important.
 - Volonté de mutualiser les heures à tout prix, ce qui risque de faire perdre à la formation son identité et surtout son originalité.
 - Distinction insuffisante dans l'affichage des deux spécialités.



Avis par spécialité

Urbanisme

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Formation continue (même si les effectifs restent limités).
 - Cours et séminaires pratiques confiés à des professionnels.
 - Orientation progressive vers la spécialité.
 - Ancrage solide dans le tissu d'employeurs locaux.
 - Bonne alternance de cours, de séminaires, de dossiers à traiter, de déplacements sur site, stage/mémoire.
- Points faibles :
 - Trop peu d'enseignements sur les techniques.
 - Filière recherche faible et trop marginale.
 - Descriptif très sommaire des enseignements et en particulier des séminaires.
- Recommandations :
 - Commencer à préparer l'orientation vers cette filière dès le M1.
 - Meilleure articulation avec les enseignements en génie civil et urbanisme de Lille.

Environnement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B
- Points forts :
 - Ouverture vers les questions de santé.
 - Cours et séminaires pratiques confiés à des professionnels.
 - Orientation progressive vers la spécialité.
 - Bonne alternance de cours, de séminaires, de dossiers à traiter, de déplacements sur site, stage/mémoire.
- Points faibles :
 - Pas de formation continue.
 - Filière recherche faible et trop marginale pour un master indifférencié.
 - Descriptif très sommaire des enseignements et en particulier des séminaires.
- Recommandations :
 - Commencer à préparer l'orientation vers cette filière dès le M1, afin de mieux marquer sa spécificité.
 - Meilleure articulation avec les autres formations lilloises dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Commentaire et recommandations

Il conviendrait de :

- Rechercher une meilleure articulation avec les autres formations lilloises proches des thématiques du master.
- Renforcer le volet transfrontalier du master surtout pour la spécialité environnement.
- Accentuer la dimension européenne et internationale.